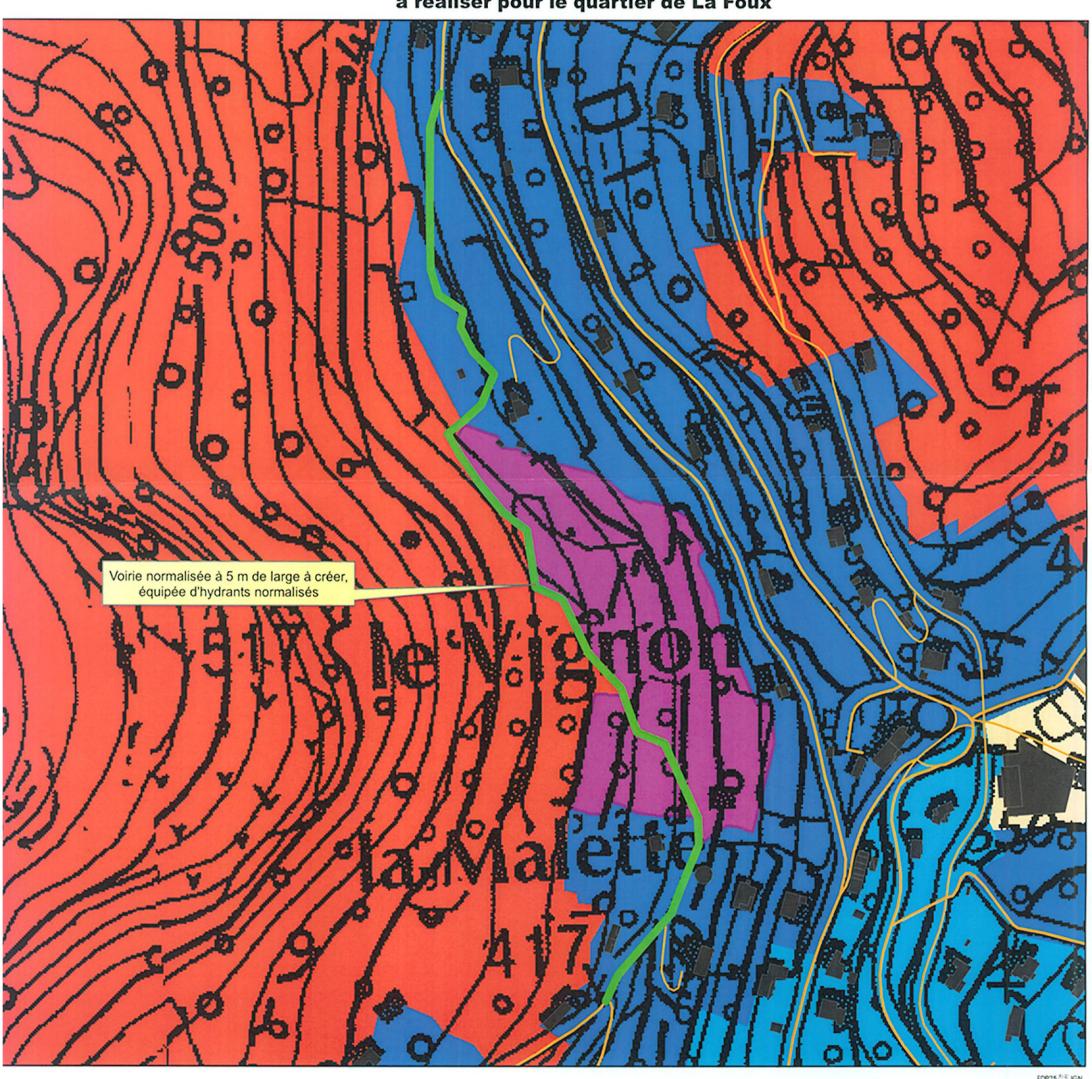


COMMUNE DE CARROS

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

ANNEXE 8 : Schéma de principe des aménagements à réaliser pour le quartier de La Foux



Zonage du PPRIF :

Zone Non Règlementée par le PPRIF

B2 - Zone de risque faible

B1 - Zone de risque modéré

B1a - Zone de risque modéré à prescriptions particulières

62.5

R0 - Zone de risque fort défendable après travaux

R - Zone de risque fort





Ech.: 1:2 500

275